

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 20 (1887)  
**Rubrik:** Variété

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VARIÉTÉ

---

### Une nouvelle édition de l'Inscription du roi Méša de Moab.

On se souvient sans doute combien la stèle de ce roi de Moab, avec son inscription commémorative, était en vogue il y a dix à quinze ans. Depuis lors, c'est-à-dire depuis la reconstitution de ce curieux monument et son installation au musée du Louvre en 1875, le silence s'était fait autour de lui. On admettait généralement que le texte, pour autant qu'il était possible de le déchiffrer, avait été à *peu près* définitivement établi par les publications successives de M. Clermont-Ganneau, en dernier lieu par son article de la Revue critique de la même année. L'édition définitive, promise par lui, étant demeurée à l'état de projet, nous nous étions familiarisés avec l'idée de devoir attendre l'accomplissement de cette promesse de la publication qui se ferait un jour du dit texte dans quelque'un des fascicules à venir du grand *Corpus inscriptionum semiticarum*, entrepris par l'académie des inscriptions et belles-lettres.

Cette patiente résignation n'était cependant pas l'affaire de MM. les professeurs Smend, de Bâle, et Socin, de Tubingue. Le désir d'avoir un texte aussi complet et aussi exact que possible à mettre sous les yeux et, mieux encore, entre les mains de leurs étudiants et de ceux de leurs confrères, les a engagés à publier ensemble une nouvelle édition de cette vieille page d'histoire, si intéressante à plus d'un titre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Die Inschrift des Königs Mesa von Moab*. Für akademische Vorlesungen herausgegeben von Rudolf Smend und Albert Socin. (Une planche

Il y a environ dix ans, notre compatriote M. Socin, l'auteur bien connu de l'excellent guide en Palestine et Syrie publié par M. Baedeker, s'était déjà associé avec M. Kautzsch, le prédécesseur de M. Smend dans la chaire d'hébreu de l'université de Bâle, et actuellement professeur à Tubingue, pour combattre l'authenticité des trop fameuses « poteries moabites. » De concert avec son nouveau collaborateur, il nous offre aujourd'hui une belle reproduction lithographique, à dimensions réduites, du très authentique ex-voto du roi Mésa. Le carton qui renferme cette planche grand in-folio est accompagné d'un texte explicatif et justificatif. La lecture de ces pages donne la plus haute idée du soin avec lequel les éditeurs ont examiné sur place, au musée du Louvre, les fragments de la stèle elle-même ainsi que l'estampage, ce moule en papier, que M. Ganneau (alors attaché au consulat de France à Jérusalem) avait fort heureusement réussi à se procurer avant la mise en pièces de l'original par ses superstitieux propriétaires, les Beni Hamidé.

On trouvera dans la brochure en question, après quelques remarques préliminaires sur les précédentes éditions ou reproductions et sur les résultats généraux du nouveau travail de déchiffrement, une description minutieuse de l'estampage et des fragments, une transcription du texte en écriture carrée avec traduction en allemand, des notes critiques justifiant ligne après ligne les leçons adoptées, une liste alphabétique de tous les mots employés dans l'inscription et des noms propres qui s'y rencontrent ; enfin, des renseignements sur la confection de la reproduction lithographique exécutée par M. Georges Wolf de Bâle.

MM. Smend et Socin ne prétendent pas avoir dit le dernier mot en cette matière. Avec une modestie qui leur fait d'autant plus honneur qu'elle est moins commune, ils verraient, disent-ils, avec plaisir des hommes encore mieux qualifiés prendre la chose en main. Bien loin de les jalouser, ils seraient les pre-

lithographiée et trente-cinq pages de texte.) Freiburg in B., 1886. Akademische Verlagsbuchhandlung von J. C. B. Mohr (Paul Siebeck).

miers à se réjouir si le grapillage d'Ephraïm se trouvait valoir mieux que la vendange d'Abiézer.

En attendant on partagera la satisfaction bien légitime avec laquelle ils constatent les résultats obtenus. Il résulte, en effet, de leur publication que l'estampage, qui devra toujours (vu l'état fragmentaire de l'original en basalte) servir de base au déchiffrement de l'inscription, n'est pas, tant s'en faut, dans un état aussi désespéré que plusieurs semblent le croire. Les deux investigateurs, en se contrôlant sévèrement l'un l'autre, ont réussi, bien au delà de leur attente, à compléter et à rectifier le texte obtenu par M. Clermont-Ganneau. Ils ont découvert à nouveau plus de quatre-vingts lettres, dont la lecture ne présente, il est vrai, pas partout le même degré de certitude. Les conjectures des savants qui se sont occupés de ce texte mutilé, tels que M. Diestel, Hitzig, Lévy, Nöldeke, Schlottmann ; Bruston, Dérenbourg, Neubauer, Oppert ; Ginsburg, Wright, etc., ont été tantôt confirmées, tantôt reconnues inadmissibles. Pour les vingt-sept premières lignes de l'inscription, laquelle en a trente-quatre et devait en compter au moins trente-cinq à l'origine, le nombre des points d'interrogation a pu être considérablement réduit, si bien qu'il est possible d'en tirer un sens à peu près complet et suivi.

Nous pensons intéresser notre public de langue française en donnant ici une traduction de ce document d'après le texte et l'interprétation des deux auteurs allemands. Nous mettons en italique les mots et membres de phrase où l'interprétation de MM. Smend et Socin s'écarte le plus sensiblement du texte et du sens admis par M. Ganneau<sup>1</sup>. Quant aux noms propres qui ne sont pas connus par l'Ancien Testament, nous nous bornons à en transcrire les consonnes, la vocalisation étant sujette à controverse.

1. Je suis Mésha', fils de Kemôshmèlek<sup>2</sup>, roi de Moab, le Di-

<sup>1</sup> Une reproduction de la traduction de M. G. a paru jadis dans un article variété du *Journal de Genève* (19 décembre 1875), par M. A. Sabatier.

<sup>2</sup> C'est ainsi qu'il faut lire, et non *Kemoshgad*, comme on l'a fait jusqu'ici d'après M. Clermont-Ganneau.

2. bonite. | Mon père a régné sur Moab trente années et moi je suis devenu

3. roi après mon père. | Et j'ai établi ce sanctuaire pour Kemôsh dans QRcHH, | *en mémoire de la délivrance de Mé-*

4. *sha*<sup>1</sup>, car il m'a délivré de tous les rois et m'a donné tous mes ennemis en spectacle. | 'Om-

5. ri, roi d'Israël, opprima Moab pendant de longs jours, parce que Kemôsh était irrité contre *son*

6. *pays*. | Et son fils<sup>2</sup> lui succéda et il dit, lui aussi : « J'opprimerai Moab ; » c'est dans mes jours qu'il dit ainsi,

7. *mais il me fut en spectacle*, lui et sa maison, | et Israël fut ruiné, ruiné par toujours<sup>3</sup>. Or 'Omri s'était emparé de tout le pays

8. de Médebâ, | et il<sup>4</sup> y demeura *pendant ses jours et la moitié des jours de son fils*, quarante années, mais

9. Kemôsh le *restitua* en mes jours ; | et je bâtis<sup>5</sup> Ba'almeôn et j'y établis *l'étang* (?), et je bâtis

10. Qiryathayin. | Et les hommes de Gad demeuraient dans le pays de 'Atârôth dès les temps les plus reculés<sup>6</sup>, et le roi d'Israël y bâtit *pour lui*

11. 'Atârôth ; | et je combattis contre la ville et je la pris | et je tuai tout le peuple de

12. la ville, en spectacle à Kemôsh et à Moab ; | et je *rapportai* de là *le foyer de l'autel de DWDH* et je le traî-

13. nai devant la face de Kemôsh à Qeriyôth ; | et j'y transportai les hommes de ShRN et les hommes de

14. McHRTh. | Et Kemôsh me dit : « Va, prends Nebô sur Israël ! » et je

<sup>1</sup> *bemésha' Mésha'*. Il y a ici un jeu de mots, Mésha' signifiant délivrance.

<sup>2</sup> Achab.

<sup>3</sup> *'olâm* ; ce qui, comme nous le savons par 2 Rois III, n'empêcha pas, à quelques années de là, Joram, second fils d'Achab, de marcher contre Moab avec Josaphat de Juda et avec ceux d'Edom, et d'user de terribles représailles.

<sup>4</sup> Le sujet à sous-entendre est Israël.

<sup>5</sup> C'est-à-dire, rebâtis ; comp. ligne 27.

<sup>6</sup> *mé'olâm*.

15. m'en allai de nuit et je combattis contre elle depuis le lever de l'aube jusqu'à midi | et je la

16. pris et je les tuai tous, sept mille d'entre les hommes adultes *et les enfants mâles*, | et des femmes et des jeunes fil-

17. les *et des esclaves* (?); | car je l'avais vouée par interdit à 'ShThR Kemôsh; et j'enlevai de là les *foyers d'au-*

18. *tel* de Yahwèh et je les traînai devant la face de Kemôsh. | Et le roi d'Israël avait bâti

19. Yahaç et il y demeurerait lors de sa guerre contre moi, | et Kemôsh le chassa de devant *ma* (?) face, et

20. je pris de Moab deux cents hommes, *tous ses chefs* (?), | et je les fis monter (?) contre Yahaç et je la pris

21. pour l'annexer à Dibon. | C'est moi qui ai bâti QRcHH, le mur des forêts (?) et le mur de

22. *la colline*, | et j'ai bâti ses portes et j'ai bâti ses tours | et j'ai

23. bâti le palais du roi et j'ai établi *les écluses* (?) *de l'étang* (?) *pour l'eau* (?) dans l'intérieur de

24. la ville; | et il n'y avait pas de citerne dans l'intérieur de la ville, dans QRcHH, et je dis à tout le peuple : « Etablissez-

25. vous chacun une citerne dans sa maison. » | Et j'ai creusé (?) les tranchées (?) pour QRcHH, *à l'aide des prison-*

26. *niers* d'Israël. | C'est moi qui ai bâti 'Arô'êr et qui ai établi la chaussée de l'Arnôn, et

27. c'est moi qui ai bâti Bêth-bâmôth, car elle était détruite, | et qui ai bâti Béçer, car *elle était en ruines* <sup>1</sup>.

28. ... de Dibon *cinquante*; car tout Dibon est soumis | et *je règne* (?)

29. ... *cent* dans les villes que j'ai annexées au pays. | Et c'est moi qui ai bâti

30. [*Médebâ*] et Bêth-Diblâthayin. | *Et quant à Bêth-Ba'al-meôn*, j'y ai fait monter (?) *les brebis* (?)

31. ... *le menu bétail* du pays. | Et cHôrônayin, là demeurerait *le fils de Dedân*, et *Dedân dit* (?)...

<sup>1</sup> Remarquer le parallélisme, comme déjà à la ligne 4.

32. ... et Kemôsh me dit : « Descends et combats contre cHôrônayin, » *et je descendis [et combattis]*

33. ... Kemôsh *la restitua* en mes jours, *et [?.] de là [?.]*

34. ... année... [?.]. *Et moi...*

Les nouvelles leçons offrent plus d'un résultat digne de remarque au point de vue de la paléographie, du lexique et de la grammaire. Ceux qui s'y intéressent en trouveront un relevé sommaire à la page trois du texte explicatif. Disons seulement que la présence de la lettre *tet*, la seule qui manquât jusqu'ici à l'alphabet de notre inscription, a été constatée en deux endroits, et qu'il faudra rayer de la grammaire du dialecte hébréo-moabite le pluriel masculin en *mem* à côté de celui en *noun*, ainsi que la forme de verbe correspondant à la V<sup>e</sup> du verbe arabe (*taqattala*), qu'on avait cru devoir statuer d'après certaines leçons précédemment adoptées.

En terminant nous signalerons quelques points qui présentent un intérêt historique ou archéologique.

De ce qui se lit à la ligne huitième, à savoir qu'Israël occupa tout le pays de Médebâ pendant les jours de 'Omri *et la moitié des jours de son fils* (Achab), il ressort que notre inscription date d'une époque postérieure à la mort d'Achab. Mais il en ressort en même temps que « la révolte du roi de Moab (Méscha) contre le roi d'Israël » remonte déjà à la seconde moitié du règne d'Achab. Elle n'éclata donc pas seulement « après la mort d'Achab, » comme il est dit au second livre des Rois, chap. III, 5; comp. I, 1. Il serait étonnant en effet que le roi de Moab fût demeuré tranquillement tributaire d'Achab à l'époque où celui-ci avait toutes les peines du monde à se défendre contre les Syriens, ainsi que nous l'apprennent les derniers chapitres du premier livre des Rois.

La mention des troupeaux de *menu bétail* que Méscha dit avoir fait monter (?) à Bêth-Ba'almeôn (l. 30 et 31) nous rappelle que, selon 2 Rois III, 4, Méscha était propriétaire de troupeaux de menu bétail et qu'il devait payer au roi d'Israël un tribut consistant en cent mille agneaux gras et dans la toison de cent mille béliers.

Des lignes 20, 28 et 29, il est peut-être permis de conclure que le peuple de Moab se composait de deux cents tribus ou familles ayant chacune son *chef*. Le canton de Dibon, d'où Mésha était originaire, en comptait à lui seul cinquante. De plus, il y en avait cent dans les villes et territoires annexés. On aura remarqué du reste la *rondeur* des chiffres indiqués, non seulement en ce qui concerne le nombre de ces chefs de clans, mais dans d'autres cas encore : Kemôshgad, le père de Mésha, a régné trente ans (l. 2); l'occupation de tout le pays de Médebâ par Israël en a duré quarante (l. 8); les hommes et enfant mâles tués à Nebô furent au nombre de sept mille (l. 16).

Un trait intéressant, c'est encore celui de ces *prisonniers israélites* (l. 25) employés aux travaux publics à QRcHH (Qorchah au Qarchah), dans cette cité dont le roi de Moab avait fait sa résidence, et où il avait élevé la *bâmâh* (l. 3) d'où doit provenir notre stèle commémorative.

L'occupation de Horonaïm par les *Dedanites*, tribu voisine d'Edom, prouverait que les Israélites n'avaient pas été seuls à profiter de la faiblesse de Moab pour s'étendre à ses dépens, mais que d'autres voisins avaient fait de même. Il est cependant à remarquer que la leçon *Dedân* (l. 31) est sujette à caution. L'un des éditeurs a des doutes sur son exactitude. Quoiqu'il en soit, il s'agit clairement, dans les dernières lignes, de la réoccupation par Mésha de villes précédemment tombées au pouvoir d'ennemis venus, selon toute apparence, du midi. Et ainsi on comprend que le roi de Moab puisse parler (l. 4) de *rois* au pluriel, dont son dieu Kemôsh l'avait délivré.

Notons enfin — ce n'est pas la chose la moins remarquable, comme le font très bien observer nos auteurs — le rôle que jouent les *foyers d'autel* (l. 12 et 18). Ils servaient de dépouilles opimes, et cela non seulement chez les Moabites, mais chez les Israélites pareillement. Ceux-ci avaient emporté à Atârôth l'*ar'êl* de DWDH, et après sa victoire Mésha le *ramène* devant la face de Kemôsh à Qeriyôth. Quant à ce nom de DWDH, il ne saurait être question de le mettre en rapport avec celui de *David*, comme le supposait M. Ganneau. Ce doit

être le nom du personnage, d'origine moabite, qui avait autrefois fondé cet autel, ou bien celui d'une divinité. D'un autre côté, on voit par les lignes dix-sept et dix-huit qu'il y avait *plusieurs* autels de Yahwèh dans la ville israélite de Nebô que Mésha avait « dévouée par interdit. »

On ne nous saura pas mauvais gré d'être entré dans quelques détails sur cette belle publication épigraphique, et de leur côté nos deux savants collègues voudront bien voir dans ces pages une preuve de l'intérêt et de la reconnaissance que leur commun travail nous a inspirés.

H. VUILLEUMIER.

---